

Compte rendu de l'assemblée générale du 2 décembre 2017

Salle des Ch'nillons 2, LES AUXONS

La séance débute à 19h.

Il y avait 18 présents et 4 procurations soit 22 votants. Une liste d'émargement a été établie.

1 - Bilan moral et d'activités (joint au compte rendu)

Le bilan de l'année

L'ASCA est une association qui fonctionne bien.

- 242 adhésions ont été enregistrées et étant donné que cette cotisation est familiale, ce sont 282 personnes pratiquent une activité.

- Les 2/3 des adhérents résident aux Auxons, les autres viennent des villages voisins.

- 11 activités sont concernées. Par rapport à l'an dernier, seule la sophrologie a été supprimée par manque de candidats.

- Près d'une vingtaine d'heures de cours sont dispensées par 8 animateurs et dans 3 locaux mis à disposition par la Municipalité.

Frédéric Chaudot fait rapidement le tour des différentes activités :

- la zumba, gym tonique, body fight avec Ludivine Lamy regroupe 50 personnes les lundi, mercredi et jeudi,

- la gym douce avec Guillaume Bouvier et Nathalie Merlier compte 59 inscrits les mardi, mercredi et jeudi,

- la danse enfants avec Nathalie Merlier réunit 27 enfants le samedi matin,

- 10 enfants participent à la baby gym, activité nouvelle cette année, avec Nathalie

Merlier le samedi matin,

- le trail regroupe 11 personnes avec Nathalie Merlier le jeudi soir,

- le hip hop avec Nabil Fakroun ne compte que 13 participants le mercredi après midi,

- 20 personnes pratiquent le yoga avec Jacqueline Gâteau-Doucet,

- il y a affluence au cours d'informatique (16 inscrits) si bien que pour des questions pratiques le groupe a été divisé en « débutants » le jeudi avec Emmanuel Ramé et « confirmés » le mardi avec Michel Guignard,

- 76 personnes, la plupart licenciées, participent au tennis de table. Les animateurs sont bénévoles ou entraîneurs avec brevet d'état. La fusion annoncée l'an dernier avec Châtillon-le-Duc ne s'est pas réalisée, ce club a disparu et les joueurs désireux de continuer se joignent à ceux des Auxons,

- 14 personnes sont intéressées par le Taï Chi. Leurs demandes auprès de l'animateur n'étant pas satisfaites, elles se débrouillent seules pour l'instant. Il sera possible qu'elles fassent appel à des intervenants extérieurs pour progresser et travailler sur des « pratiques internes ». Leur souhait est d'être une structure ouverte.

Les réalisations :

- la galette a réuni 50 personnes mi-janvier,

- le vide-grenier toujours attendu fin janvier a été un succès. La salle était bien remplie et ce très rapidement et la fréquentation bonne,

- en association avec Anim'Auxon et le Comité des fêtes, l'ASCA a encadré le carnaval fréquenté par 40 enfants,

- le tournoi de tennis de table a bien marché,

- le gala de danse fin juin a été apprécié et suivi par un barbe-cul très convivial,

- les 50 ans de l'association le 1er juillet ont rassemblé 140 personnes, ce fut une jolie fête malgré le temps peu favorable...

L'an dernier nous avons aussi établi de nouveaux statuts, organisé l'autonomie du tennis de table et créé 1 site internet.

Vote pour le rapport moral et d'activité :

Abstention : 0 Contre : 0 Le rapport est adopté à l'unanimité

2 - Bilan financier et budget prévisionnel (joint au compte rendu).

La trésorière Annie-Claude Queney commente son tableau financier.

L'activité de Guillaume Bouvier est bénéficiaire, on fera donc une démarche auprès de Profession Sport pour lui accorder une augmentation de 5€/h.

Ludivine Lamy est toujours bénéficiaire même s'il y a moins d'inscrits cette année ; en accord avec elle, son salaire subira un ajustement.

La gym douce de Nathalie Merlier, la danse enfants, le trail et le yoga le sont également.

Nabil Fakroune récupère la totalité du montant de son activité.

Le tennis de table a pour projet de défrayer les entraîneurs bénévoles.

On réfléchit sur l'achat d'un nouveau logiciel de comptabilité.

Vote pour le rapport financier :

Abstention : 0 Contre : 0 Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel est basé sur les inscriptions actuelles.

Vote pour le budget prévisionnel :

Abstention : 0 Contre : 0 Le budget, prévisionnel est adopté à l'unanimité

2 - Règlement intérieur

Il est terminé, communiqué et affiché

Pierre Lelu suggère d'ajouter à l'interdiction de fumer celui de vapoter, ce qui a été mis au vote.

Pas d'autres questions sur ce sujet.

Vote pour le règlement intérieur

Abstention : 0 Contre : 0 Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité

4 - Appel à candidature

Il est impératif d'étoffer le CA pour un fonctionnement plus dynamique et avoir une ouverture plus grande, d'autant que Frédéric Chaudot souhaite passer la main.

Personne n'est candidat pour entrer au CA ce qui est fort dommageable pour la poursuite des activités dans de bonnes conditions !

Frédéric devant l'absence de motivations décide de poursuivre encore quelques temps sa fonction de président

Tout le monde est élu à l'unanimité

5 - Questions diverses

Pas de propositions.

La séance est levée à 21h. Elle est suivie par le verre de l'amitié.

La secrétaire Claude Cretin

Une réunion aura lieu ultérieurement pour constituer le CA